

Evaluation cognitive et accompagnement professionnel

Cette prestation permet d'évaluer les séquelles cognitives consécutives à une lésion cérébrale acquise pour un salarié qui se retrouve en situation de handicap, afin d'identifier une solution professionnelle au sein de l'entreprise ou un projet de reconversion professionnelle.

Contenu

- Evaluer les capacités cognitives et intellectuelles de la personne,
- Etudier les possibilités de maintien ou de reclassement au sein de l'entreprise, en lien avec le médecin du travail et l'entreprise,
- Lorsque le reclassement interne ne semble pas envisageable, le CREF-CIBC travaillera avec le salarié sur une autre orientation professionnelle cohérente et adaptée au regard de ses capacités physiques et cognitives résiduelles,

Contenus adaptables en fonction de chaque situation (nous contacter).



De 1 mois (évaluation) à 6 mois (accompagnement professionnel)



Reims - déplacements possibles en entreprise



En continue



Public : Salariés victimes d'une lésion cérébrale



**Contact Cref-Cibc : Caroline MALTHET
03 26 86 46 55 - cmalthet@cref-cibc.fr**

Les plus de cette action :

- Toutes ces investigations sont réalisées dans le cadre d'entretiens individuels. Le contenu des entretiens sera adapté à l'état de santé de la personne.
- Les évaluations cognitives et intellectuelles sont réalisées par un neuropsychologue expert dans le domaine du handicap.
- Le travail de reclassement (interne / externe) est réalisé par un neuropsychologue ou un psychologue du travail expert dans le domaine du handicap.

